PETITION POUR UN AMENAGEMENT DE LA RUE CLEMENCEAU AFIN DE FAIRE RALENTIR LA CIRCULATION

Dans une pétition que nous vous adressions le 16 octobre 2010 nous attirions votre attention sur la dangerosité et les nuisances liées à la circulation automobile de la rue Clémenceau. Dans votre réponse du 26 Octobre 2010, vous compreniez notre colère et notre inquiétude, et à bien des égards, la partagiez.

Il est entendu que l'incivisme et le comportement humain ne peuvent aucunement peser sur votre responsabilité d'élue et à ce titre vous sommes reconnaissant de votre considération sur le sujet.

Il n'en demeure pas moins que nous constatons quotidiennement des excès de vitesse et dépassements toujours plus dangereux et nombreux, mettant en cause la sécurité du plus grand nombre, et particulièrement celle des enfants sur le chemin de l'école (l'étroitesse des trottoirs à certains endroits obligent les accompagnateurs des pédibus à se mettre en danger en marchant sur la chaussée pour garantir la sécurité des enfants).

Les priorités à droite des rues Calmettes, Claude Bernard, Alphonse Daudet et du Terrey, ne sont respectées que par les autos écoles en nombre bien trop important quant à elles. Certains véhicules roulent même sur la voie de gauche pour anticiper les priorités.

Nous avions à ce titre sollicité la mise en place de panneaux prioritaires, ralentisseurs, marquage au sol, aménagement pour accéder au passage pour piétons depuis les trottoirs,(problématique pour les poussettes), dont la contrainte du coût bien trop élevé pour les contribuables que nous sommes, ne semblait selon vous pas s'accorder avec les priorités de la commune et du grand LYON.

Nous constatons cependant que la rue Lamartine avec une fréquentation inférieure à celle de la rue Clémenceau, à quant à elle été pourvu d'un ralentisseur, et de la plantation de plusieurs arbres, qui ne nous semblent pas, en opposition avec la sécurité collective, faire l'objet d'une priorité.

Le taux d'infraction relevé par les radars pédagogiques de 3 à 4% écrivez-vous est relativement faible pour la commune et laisse donc supposer que les infractions n'y sont pas si nombreuses!

Ces contrôles ont pour la plupart été observés sur les plages horaires les plus calmes et ne peuvent à eux seuls refléter une moyenne objective.

Il n'est en effet pas rare de constater aux heures d'affluences (les personnes des pédibus en attestent également), mais aussi les week-ends, des véhicules roulant à des vitesses supposées deux fois supérieur à celle autorisée.

La crainte du danger est de plus en plus présente pour l'ensemble des riverains, et celle d'une catastrophe entretient tout autant les conversations.

Vous trouverez ci-joint une nouvelle pétition, en espérant à terme, que le projet de travaux pour améliorer la sécurité de la rue Clemenceau fera l'objet de toute votre attention.

NOM/PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE